

solidarité : soutien à deux actions internationales

Manifestant ainsi sa solidarité, la Ville de Lausanne soutient par différents moyens de nombreuses actions internationales. Mardi 30 novembre 2010, elle illuminera sa Cathédrale pour marquer la journée « Villes pour la vie – Villes contre la peine de mort ». Mercredi 1^{er} décembre 2010, les cloches des temples protestants lausannois sonneront pour la journée mondiale du SIDA.

Depuis plusieurs années, à fin novembre, la communauté SantEgidio, l'Acat-Suisse, Life-spard et Amnesty international se réunissent pour marquer la **journée « Villes pour la vie – Villes contre la peine de mort »**. A cette occasion, ces associations récoltent des signatures pour demander le moratoire universel sur la peine de mort. De nombreuses villes du monde entier participent à cet événement en illuminant un monument chaque 30 novembre. Comme les années précédentes avec le Palais de Rumine, Lausanne soutiendra cette action en illuminant cette année la Cathédrale.

Le mercredi 1^{er} décembre 2010 sera célébrée la **journée mondiale du SIDA**. Depuis le 1^{er} décembre 1997, sur demande du Conseil régional de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) de la région 12 (Lausanne-Epalinges), la Municipalité marque sa solidarité envers les malades du SIDA par une sonnerie de cloches. Cette action est appuyée par la Conférence des évêques et la Fédération des églises protestantes au niveau fédéral d'une part, par le Vicariat épiscopal et le Conseil synodal au niveau cantonal, d'autre part. Ainsi les cloches sonneront-elles ce mercredi 1^{er} décembre 2010 de 13h à 13h10 dans tous les temples protestants de Lausanne.

Administration générale et finances
Direction de l'enfance, de la jeunesse
et de l'éducation

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00
- Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, tél. 021 315 62 00
- Denis Décosterd, service Développement de la Ville et communication, tél. 021 315 24 10

Lausanne, le 29 novembre 2010